

[Français]

**L'hon. Jean-Pierre Goyer (ministre des Approvisionnements et Services):** Monsieur le président, l'honorable député comprendra que je ne suis pas responsable de l'administration générale du gouvernement. Je pense que sa question devrait être posée au président du Conseil du Trésor.

\* \* \*

● (1440)

[Traduction]

### L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE

#### LA COMMANDE D'AVIONS LOCKHEED—LA POSSIBILITÉ DE RÉCUPÉRATION D'UNE PARTIE DU COÛT DE L'ORION

**M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est):** Monsieur l'Orateur, le président du Conseil du Trésor a quitté la Chambre, mais étant donné que cette question laisse le ministre de la Défense nationale totalement indifférent...

**Une voix:** Le voici.

**M. Forrestall:** Je vais poser ma question au président du Conseil du Trésor dans l'intérêt de la Défense nationale parce que le ministre chargé de la défense ne semble pas du tout intéressé à se procurer les fonds nécessaires pour faire l'acquisition de biens.

Le président du Conseil du Trésor a-t-il pris l'initiative d'obtenir des ministères qui utiliseront l'avion Orion une part respective des frais d'immobilisation que comporte ce programme? Si l'on en juge par les prix mondiaux, cet avion coûterait environ 60 millions de dollars, dont 50 p. 100 seraient imputables à d'autres ministères que le ministère de la Défense nationale. Cherche-t-on à obtenir de faire partager ces frais?

[Français]

**L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor):** Monsieur le président, lorsque nous avons préparé le programme budgétaire relatif aux investissements de capitaux pour le ministère de la Défense nationale, nous avons établi le tout sur une période de plusieurs années dans le budget de la Défense nationale, parce que je ne crois pas qu'il serait très pratique dans un projet comme celui-là de répartir le capital entre trois ou quatre ministères. Si nous le faisons, le député serait probablement enclin à nous blâmer et à dire que nous essayons de créer de la confusion.

\* \* \*

### LE BILINGUISME

#### LA CONSULTATION DES PROVINCES SUR L'ENSEIGNEMENT DE LA DEUXIÈME LANGUE OFFICIELLE

**M. Eymard Corbin (Madawaska-Victoria):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État. À la lumière de la motion que le député d'Ottawa-Centre a réussi à faire accepter par la Chambre aujourd'hui, le secrétaire d'État voudrait-il élargir le cadre plutôt restreint des pourparlers avec la province d'Ontario, afin d'inclure dans ses négociations tout gouvernement provincial de bonne volonté, qui manifeste des intentions sincères à l'effet de rendre les cours de langue accessibles au plus grand nombre possible de Canadiens, et ainsi

### Questions orales

éviter la création de nouvelles inégalités linguistiques dans le pays?

[Traduction]

**L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État):** Certainement monsieur l'Orateur, je discute continuellement cette question avec les ministres provinciaux de l'éducation. Il existe une formule aux termes de laquelle le gouvernement fédéral accepte de payer 9 p. 100 du coût additionnel de tout programme de formation en langue française qui est prolongé. Toute province qui veut bénéficier de cette clause peut le faire. Le Manitoba a annoncé récemment qu'il prolongerait son programme de français sur une période étendue. J'ai discuté cette question hier avec le ministre de l'éducation de cette province. La province peut agir ainsi et nous sommes prêts actuellement à l'aider financièrement dans le cadre de notre programme.

\* \* \*

### LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

#### SYNCRUDE—DEMANDE DE PRÉCISIONS AU SUJET DE L'ACCORD—LA QUESTION DES CONCESSIONS DÉTENUES PAR ATLANTIC RICHFIELD

**M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Peut-il nous dire si un accord a été conclu au sujet de Syncrude? Dans l'affirmative, déposera-t-il le document sur le Bureau? Puis-je aussi lui demander, puisqu'un article en particulier a retardé la signature du document, quelle décision a été prise au sujet des six concessions de sables bitumineux détenues par Atlantic Richfield? Seront-elles transférées à Syncrude? Si oui, quel montant Atlantic Richfield recevra-t-elle en compensation?

**L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, puis-je répondre à la seconde partie de la question d'abord? Les concessions seront transférées. Le gouvernement de l'Alberta l'a assuré aux participants. Je parle des nouveaux participants. Pour ce qui est du prix, ce transfert ne leur coûtera rien. Quant à l'accord lui-même, je dois faire remarquer qu'il comporte probablement 19 documents, arrangements, sous-arrangements, et autres textes. Ce n'est pas d'une simple feuille de papier qu'il s'agissait hier. Nous avons essayé de régler plusieurs des questions importantes qui restaient pendantes. Je suis heureux d'annoncer que nous avons réussi.

#### SYNCRUDE—LA TENEUR DE L'ACCORD ET LA QUESTION DES NORMES RELATIVES À L'ANHYDRIDE SULFUREUX

**M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Puisque le ministère de l'Environnement a jugé inacceptable une émission de 287 tonnes fortes d'anhydride sulfureux et dit que l'émission devrait être réduite à 40 tonnes fortes par jour, pourquoi n'y-at-il pas de clause dans cet accord prévoyant la réduction progressive de ces émissions? Ou alors, faut-il supposer que le ministère de l'Environnement n'est qu'une agence de publicité et que le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources n'a pas du tout l'intention de se conformer aux directives du ministère de l'Environnement et de respecter l'engagement que le ministre de l'Environnement a pris à la Chambre le 29 janvier dernier?